

## Quimper

vendredi 05 février 2010

# Grève au centre Afobat pour un salarié licencié



**Un apprenti grippé avait été laissé sans surveillance à l'infirmerie. Après le licenciement, les grévistes dénoncent une injustice.**

Le centre Afobat, qui forme route de Bénodet 700 apprentis aux métiers du bâtiment, a été paralysé mercredi et jeudi matin par une grève massive du personnel. Selon les représentants du personnel, 40 des 50 salariés ont participé au mouvement. Une pétition parmi les apprentis aurait recueilli une soixantaine de signatures.

Ils contestent le licenciement pour faute grave d'un animateur, décidé par le conseil d'administration de l'Afobat. Nicolas, l'animateur, a été licencié à la suite d'un incident survenu en décembre pendant le dernier jour de cours. Il lui est reproché d'avoir laissé un apprenti sans surveillance à l'infirmerie.

Grippé depuis le matin, cet interne avait reçu la visite d'un médecin vers 10h30. Alors que le centre s'apprêtait à fermer pour les vacances, il était resté à l'infirmerie jusqu'à 17 h avant d'être découvert endormi. Le jeune homme, reconduit chez ses parents à Brest, a par la suite été hospitalisé pour une grippe H1N1 et a eu un arrêt de travail de deux semaines, rapportent les grévistes. L'Afobat reproche à l'animateur de ne pas avoir transmis l'information de sa présence à l'infirmerie le matin.

Incident la veille à l'internat

Les organisateurs de la grève estiment au contraire que « **la direction a cherché un bouc émissaire** ». L'animateur faisait déjà partie en juin dernier d'un plan de licenciements de cinq salariés finalement annulé.

Ils pointent des dysfonctionnements qui ont précédé la veille: « **L'entreprise de sécurité qui surveille l'internat la nuit n'était pas présente car elle avait reçu un mail indiquant que les vacances commençaient le jeudi**, retracent les grévistes. **Nicolas a appelé le directeur qui ne répondait pas, puis le sous-directeur. Celui-ci est arrivé à minuit. Le matin, il est parti à 7 h 10 alors que Nicolas prenait son service à 7 h 45. Si le sous-directeur avait pu être présent pendant la matinée, il n'y aurait pas eu de problèmes.** »

Ils estiment qu'en l'absence de procédures clairement établies, l'animateur pensait de bonne foi que l'apprenti malade était repéré: « **L'animateur avait signalé sa présence à l'infirmerie sur le cahier de liaison. Le médecin a par ailleurs eu un contact avec deux personnels administratifs.** »

Les grévistes estiment avoir montré leur détermination: « **On se retrouve lundi pour continuer s'il le faut.** » i La direction de l'Afobat n'a pu être jointe hier.